

sous la direction de Sœurs catholiques. Elle en sortit, y laissant à la fois sa maladie physique et son infirmité religieuse.

Le P. Cuddihy, de Providence, a dénoncé, l'un de ces derniers dimanches, la conduite d'une de ses paroissiennes qui va chanter, le dimanche, dans les églises protestantes de la ville. C'est bien caractéristique du catholique yankee, ce trait de mœurs. Naturellement, la jeune personne n'a pas même soupçonné qu'en agissant ainsi, elle courait volontairement un péril, elle causait du scandale et elle participait à des rites et à un culte hérétiques. Que d'autres à qui cette promiscuité ne dit rien ! N'en avons-nous pas, même parmi nous, qui se trouvent dans les mêmes conditions ? Le danger de perversion est pourtant plus grand qu'on ne pense. Il suffit, dans tous les cas, de savoir que l'acte est défendu aux catholiques.

Voici un curieux renseignement fourni par le P. Enzlberger :
 " Le diocèse de la Nouvelle-Orléans, bien qu'il compte 105 ans d'existence, reçoit encore l'aumône de pays étrangers. Ainsi, l'année dernière, il a reçu \$495 de la Société des Missionnaires de St. Louis, en Bavière. La même société a envoyé, en 1896, une somme de 36,830 marcs, distribuée entre diverses abbayes, couvents et paroisses des Etats-Unis."

L'abbé Richard Henebry a été nommé à une chaire de langue et de littérature celtiques, à l'Université catholique de Washington.

On annonce que Mgr. Ireland doit aller à Paris en qualité de commissaire du monument Lafayette.

Un journal catholique ajoute que l'archevêque a une grande influence personnelle sur les membres du cabinet français. Nous croyons, avec le *Catholic Record*, que le compliment est d'un goût fort douteux.

Par quel procédé et grâce à quelle influence le même Mgr. Ireland a-t-il été choisi pour faire le panégyrique de Jeanne d'Arc, aux fêtes de béatification, en janvier prochain, c'est ce que se demandent nos confrères de la presse canado-américaine, et ce qu'aucun d'eux n'est encore parvenu à s'expliquer. Le fait est